



Engagement du distributeur d'E.P.I

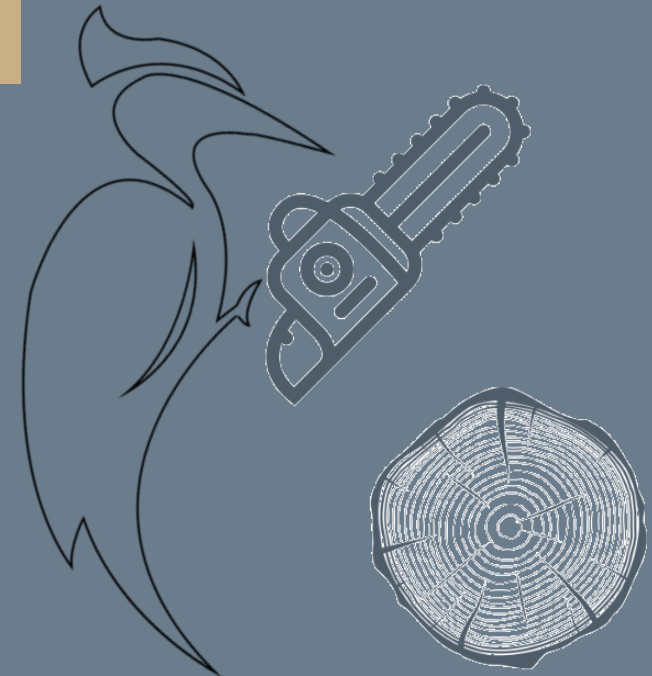


GUIDE EPI

FRANCITAL Environnement – fabricant d'EPI
de protection scie à chaîne
25 petite rue de la plaine
F-38300 Bourgoin-Jallieu

Site internet : www.francital.com

Email : contact@francital.com





Rôle du distributeur

Garantir la conformité et la sécurité des utilisateurs

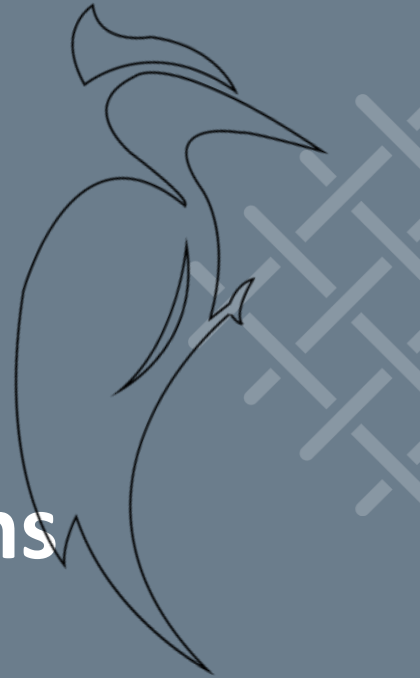
Le distributeur est un acteur essentiel de la sécurité

- Garantir la conformité des produits
- Assurer une mise à disposition sécurisée
- Contribuer à la protection des utilisateurs finaux

Objectifs de cette présentation

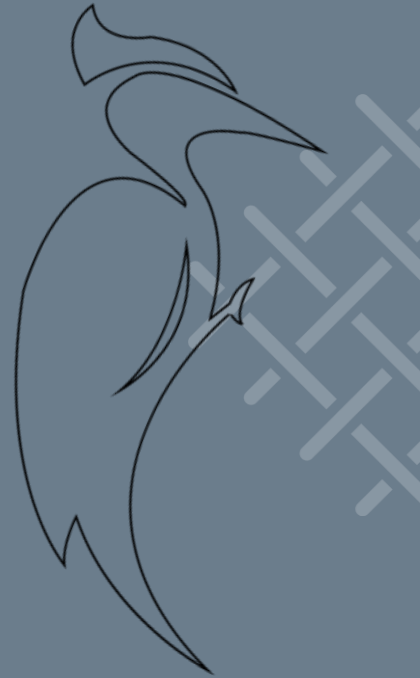


- Comprendre vos obligations
- Sécuriser vos pratiques
- Protéger vos clients



Un EPI n'est pas un produit comme les autres

*il protège contre des risques
graves, voire mortels*



EPI NON CONFORME

→ RISQUE POUR
L'UTILISATEUR

→ RESPONSABILITE
ENGAGEE

Contrairement à un produit standard :

Il engage directement la **sécurité de l'utilisateur**

Il est soumis à une **réglementation stricte (UE 2016/425)**

Sa non-conformité peut entraîner des **conséquences graves**

En tant que distributeur :

Vous êtes un acteur de la **chaîne de sécurité**

Principe de conformité



**Respect du
règlement UE
2016/425**

Un EPI conforme garantit la sécurité de
—
l'utilisateur

**Responsabilité
partagée entre
3 acteurs**



**Respect des
normes et de la
réglementation**

Une responsabilité clairement répartie

La sécurité des EPI repose sur 3 acteurs
complémentaires

Fabricant

- Conçoit un EPI conforme
- Assure la certification
- Fournit les informations (notice, marquage, traçabilité)

Distributeur

- Vérifie la conformité à réception
- Ne met pas sur le marché un produit non conforme
- Informe en cas d'anomalie
- Conseille le client

Utilisateur Employeur

- Choisit un EPI adapté aux risques
- Vérifie son état avant utilisation
- Assure un usage conforme
- Remplacement en cas d'usure

CHECK LIST à réception

MARQUAGE CE

- Picto "CE"
- Normes
- Si EPI cat.3 N° ON en charge du suivi de production



DECLARATION UE DE CONFORMITE DISPONIBLE

Site internet ou joint à l'EPI

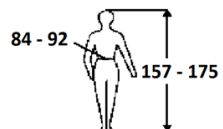
TRAçABILITE

- Lot
- MOIS/ ANNEE



25 petite rue de la plaine
38300 Bourgoin-Jallieu - France
Tel : +33(0)474190710
E-mail : contact@francital.com
HELIOS FI596

Taille / Size/ Größe/
Tamaño/ Formato **M**



Tissu extérieur, outer fabric,
Außenmaterial stretch :
95% polyamide 5% Elasthanne
Renforts RipStop
70%Polyester 30%Polyamide
Maille d'aération 100%Polyester
Protection - Sicherung :
100%Polyester SOFLY®

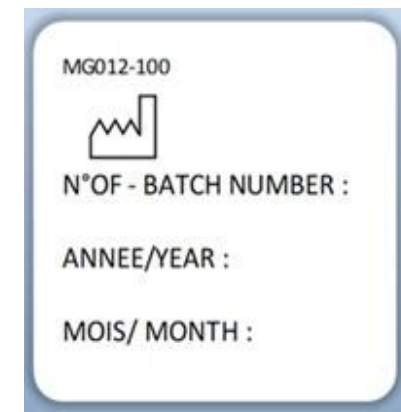
Made in Egypt

ETIQUETTE COMPLETE

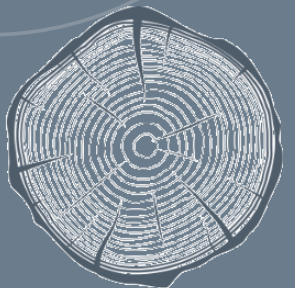
- Référence
- Taille + picto
- Composition & Condition d'entretien
- Adresse du fabricant

NOTICE D'UTILISATION

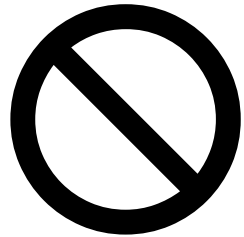
- Langue du pays
- Support papier
- Jointe à l'EPI
- Ne pas la jeter



EN CAS DE NON CONFORMITE

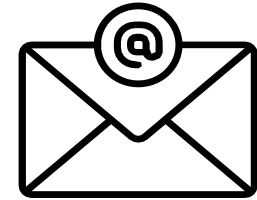


NE PAS METTRE A DISPOSITION
LE PRODUIT SUR LE MARCHÉ



ACTIONS

INFORMER LE FOURNISSEUR



ALERTER LES AUTORITES SI RISQUES GRAVES



MODIFICATION D'UN EPI par le distributeur

Exemples sensibles : marquage CE modifié, ajout de composants, transformation du produit

→ Modifier un EPI peut conduire à être considéré comme fabricant

Toute modification peut remettre en cause la conformité de l'EPI

- Assumer la conformité
- Engager sa responsabilité
- Refaire les démarches de certification si nécessaire



En cas de doute :
consulter le
fournisseur

Rôle du distributeur

Garantir la conformité

Prévenir les risques

Conseiller les clients



ACCOMPAGNEMENT CLIENT

FORMATION CONTINUE

Former
sur l'utilisation, l'entretien
et la conformité des EPI

EXPERTISE REGLEMENTAIRE

Connaitre les normes en vigueur

Les évolutions règlementaires et
les bonnes pratiques

CONSEIL TECHNIQUE PERSONNALISE

Accompagner le choix des EPI
adaptés aux métiers, risques
et environnements spécifiques

**FRANCITAL vous
accompagne. Contactez-
nous pour des besoins de
supports, conseils**

SENSIBILISER L'UTILISATEUR FINAL DEVOIR

DEVOIR DE CONSEIL : ENTRETIEN & VERIFICATION



LIRE LA NOTICE D'UTILISATION
ACCOMPAGNANT L'EPI



RESPECTER LES
CONDITIONS
D'ENTRETIEN DU
FABRICANT



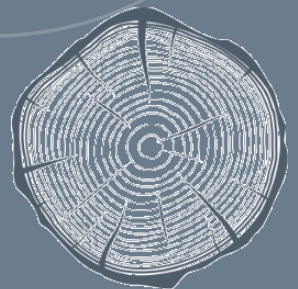
PRENDRE SOIN DE SES
EPI

VERIFICATION DE L'EPI

1. VERIFICATION APRES LAVAGE
2. VERIFICATION AVANT UTILISATION
3. VERIFICATION PONCTUELLE EMPLOYEUR
4. VERIFICATION PERIODIQUE OBLIGATOIRE
POUR CERTAINS EPI
(ex. Harnais)



EMPLOYEUR – UTILISATEUR PORTEUR DE L'ÉPI



Certains EPI nécessitent une vérification périodique

ZOOM SUR VERIFICATION PERIODIQUE

- Harnais, longes, cordes, systèmes antichute, système d'assurage, ancrage...
- Vérification selon la périodicité et les recommandations du fabricant

Non concernés
→ Contrôle visuel régulier



**R4323-99 du Code du travail
ces vérifications doivent
être réalisées par une
personne compétente et
formalisées par un rapport.**

CONTRÔLE VISUEL

Avant son utilisation, s'assurer que

**Vérifier si EPI
non
endommagé**

Exemple :

SI EPI HV : coloris et
bande retro OK

COUTURES INTACTES

PAS DE DECHIRURE
VISIBLE

Ni décousues – ni abîmées

**EPI endommagé
A METTRE AU
REBUS**



Les porteurs d'EPI doivent inspecter visuellement et régulièrement leurs EPI et les remplacer en cas d'usure ou dégradation.

La conformité des EPI est une
responsabilité partagée

Elle garantit la sécurité des
utilisateurs



Quel type d'équipement ?

Norme spécifique

Vêtements de protection pour utilisateurs de scie à chaîne tenues à la main

Norme EN ISO 11393, déclinée en plusieurs parties

Partie 1 Modalité concernant le banc d'essai

Partie 2 EN ISO 11393-2 – protège-jambe

Partie 3 EN ISO 11393-3 – chaussures

Partie 4 EN ISO 11393-4 – gants

Partie 5 EN ISO 11393-5 – guêtres

Partie-6 EN ISO 11393-6 – partie supérieur du corps

La norme
EN ISO 11393-xx

CLASSE DE PROTECTION

Niveau de protection

Les EPI de protection contre les risques de coupure d'une scie à chaîne tenue à la main :

Des EPI protégeant contre des risques mortels ou irréversibles



EPI de
catégorie



Il existe 4 niveaux de protection correspondant à la vitesse de la chaîne à l'impact* :

Classe 0 : 16 m/s

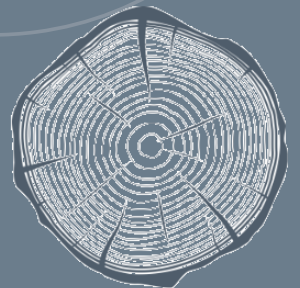
Classe 1 : 20 m/s

Classe 2 : 24 m/s

Classe 3 : 28 m/s

*Tous les niveaux de protection ne sont pas autorisés pour chaque partie de la norme.

ZOOM
CHANTIERS FORESTIERS



LES OBLIGATIONS QUELS EPI PORTER ?

Le Décret n° 2016-1678 du 5 décembre 2016 relatif aux règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers forestiers et sylvicoles, entré en vigueur, détermine, notamment, les équipements de protection individuelle qui doivent être portés par les opérateurs et modifie l'article Article R717-83 du Code rural :

« Tous les intervenants qui évoluent sur un chantier forestier ou sylvicole en activité sont équipés :
— d'un casque de protection de la tête ;
— de chaussures ou de bottes de sécurité, adaptées au terrain ;
— d'un vêtement ou d'un accessoire de couleur vive permettant aux autres opérateurs de les voir.
Toutefois, s'agissant des travaux de sylviculture et lorsque la nature des travaux en cause le justifie, les intervenants peuvent être dispensés du port du casque. »

EPI à utiliser sur un chantier
forestier

A rajouter en cas
d'utilisation d'une scie à
chaîne

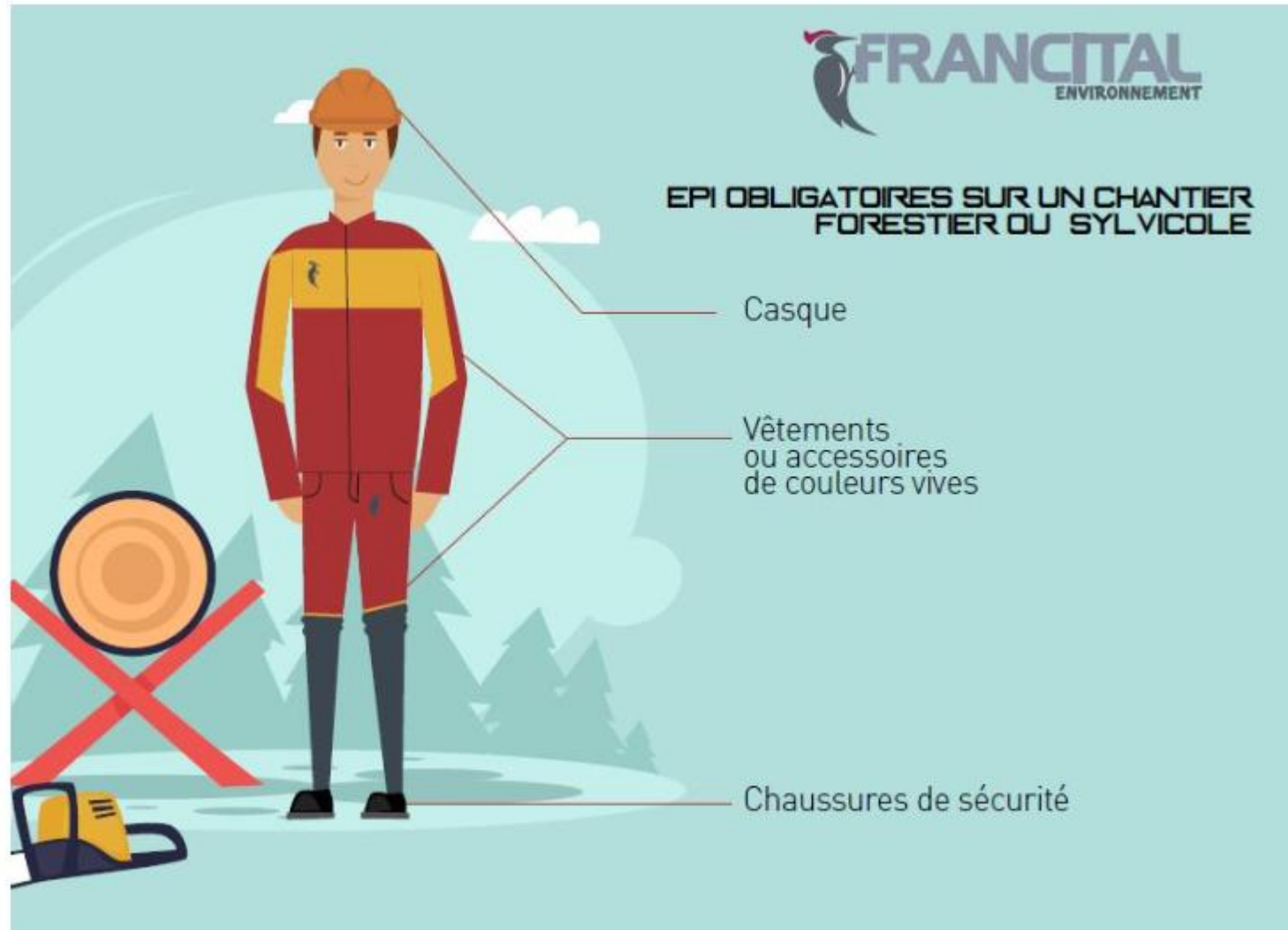
«
— d'un [écran de protection ou de lunettes](#) contre les projections ;
— de [protecteurs contre le bruit](#) ;
— les [gants](#) ;
— d'un [pantalon ou vêtement similaire](#) permettant de prévenir les risques de coupure propres au type de scie à chaîne utilisé.

Les [chaussures et les bottes](#) devront, en outre, être choisies de façon à prévenir les risques de coupure propres au type de matériel utilisé. »
Code rural et de la pêche maritime - Article R717-83-1

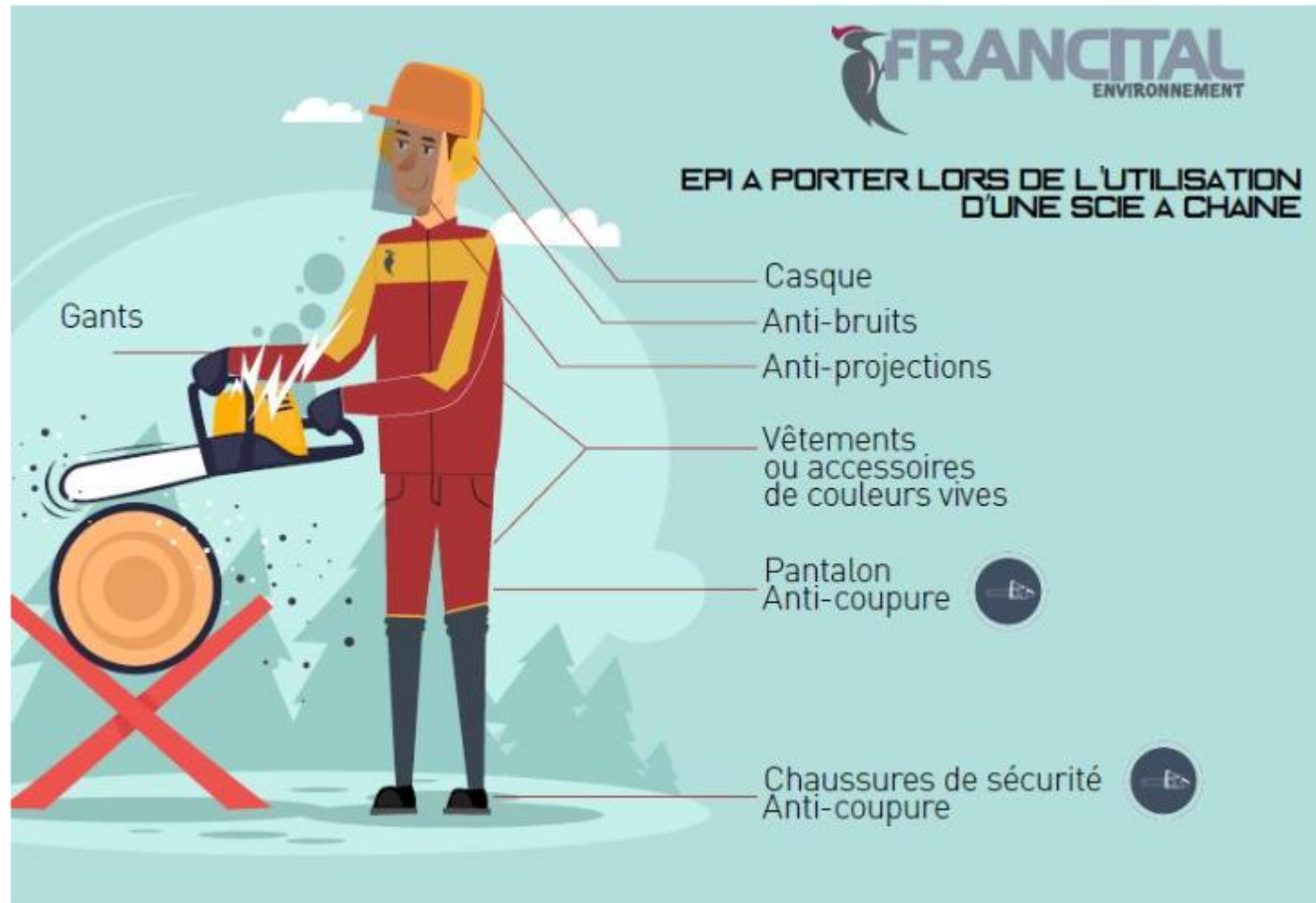
VIDEO YOUTUBE

<https://www.youtube.com/watch?v=WmkLpQPduro>

QUELS EPI PORTER ?



QUELS EPI PORTER ?





SUIVEZ-NOUS !

Facebook : Francital Environnement

Instagram : francitalenvironnement

www.francital.com



Rédacteur : MEL DATE : 202605

Version : 2

Diffusion :

Clients revendeurs

Site internet | mailing